

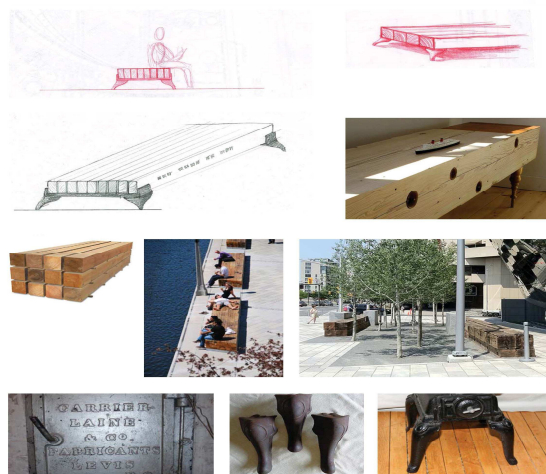


Revitalisation du secteur de la traverse de
Lévis : **J'aménage mon style de vie !**

LES COMPOSANTES DU PROJET

Séance d'information du 4 juin 2014

- Surface en pavés de béton permettant une durabilité et une circulation véhiculaire contrôlée;
- Installation d'équipements portuaires permettant l'accostage et l'amarrage des bateaux (ex. butoirs et bornes);
- Luminaires d'ambiance;
- Nombreux bancs mémoires (rappel de l'histoire du quai, ex. Carrier Lainé)



2. L'espace de détente et de contemplation

- Surface végétale;
- Nombreuses chaises longues (simple et double) pour se détendre et admirer le paysage et les fontaines)

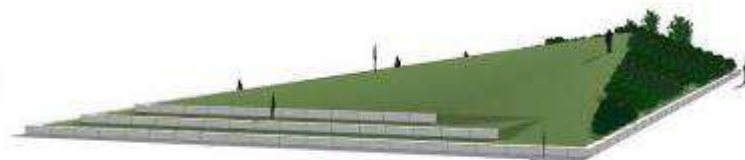


3. L'espace événementiel

- Surface en pavés de béton permettant une durabilité et la tenue d'évènement ponctuel (ex.: sculpture sur glace, mini spectacle);
- Possibilité d'installer temporairement des équipements scéniques ou un chapiteau



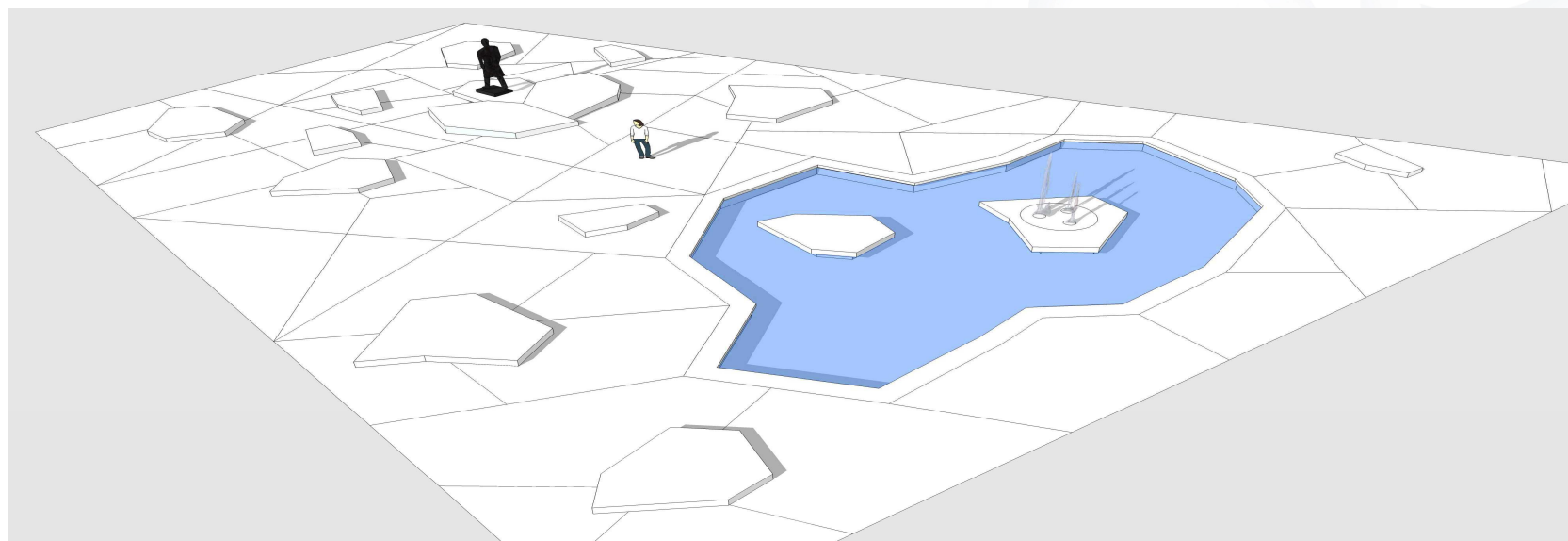
- Définition d'un vertugadin: Terrain gazonné en pente, formant un amphithéâtre, dans un jardin à la française.
- Pente gazonnée avec paliers à la base plutôt que des estrades en bois ou en acier;
- Implanté judicieusement pour réduire l'impact visuel à partir de la rue Saint-Laurent notamment (hauteur du point haut d'environ 4 m);
- Orienté pour optimiser les vues sur l'espace événementiel et sur le paysage;
- Permet à plusieurs personnes en même temps de se détendre, de se faire bronzer, ou de regarder (assis ou debout) un évènement ou un paysage



- Axe de fontaines alignées, avec modulation des hauteurs selon les vents (anémomètre) et jeu d'éclairage intégré;
- Immense chambre souterraine des pompes et canalisations;
- Édicule d'accès



- Surface dure en béton, avec forme de blocs de glace (rappel avec la surface devant la nouvelle gare et au pied du grand escalier);
- Inspiration commune avec la thématique de l'eau et des glaces;
- Bassin d'eau peu profond, avec intégration d'un élément de fontaine;
- Installation de la statue du capitaine Bernier regardant vers le nord;
- Bancs à proximité



- Concentration de tables à pique-nique à 2 endroits (près de la nouvelle gare et près du vertugadin);
- Surface en gazon;
- Conservation et plantation d'arbres à proximité;
- Mobilier urbain (poubelles déchets et récupération, supports à vélo) à proximité et sur l'ensemble du site;
- Nouvelles toilettes à intégrer dans la gare intermodale lors du projet de réaffectation et de restauration de ce bâtiment;
- Possibilité d'ajouter un autre chapiteau sur l'espace gazonné à proximité et des toilettes amovibles

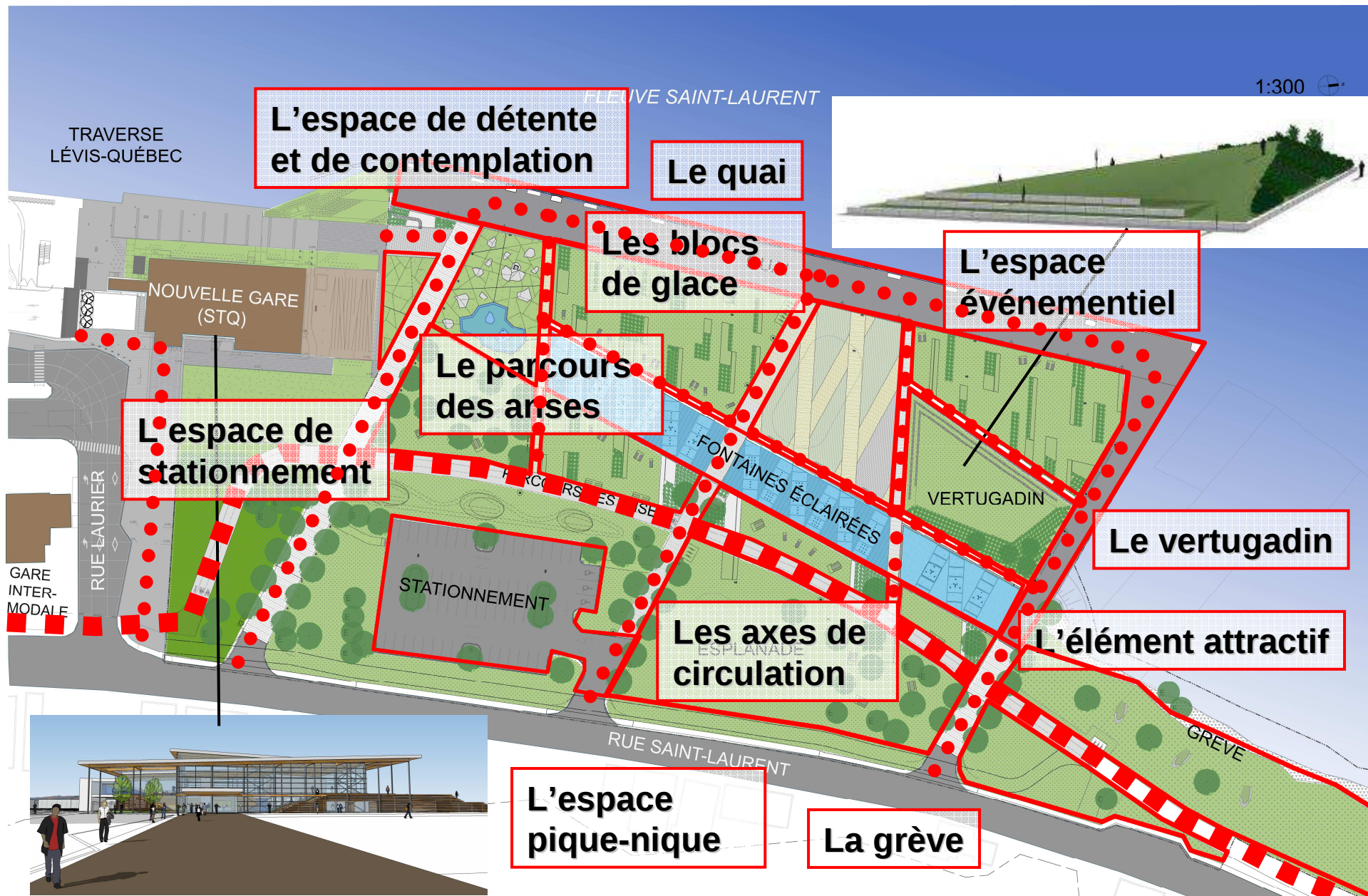
- Respect du tracé actuel;
- Réutilisation d'une partie de la marquise existante pour déplacer un tronçon du parcours des anses sous celle-ci;
- Traverse cyclo-pédestre sécurisée (feux de signalisation) devant la gare intermodale (intersections avec la rue Laurier);
- Relation avec l'activité commerciale et l'animation sur la rue Saint-Laurent et devant la gare intermodale

9. L'espace de stationnement public

- Espace fonctionnel de stationnement d'environ 60 cases sur le site;
- Surface pavée et agrémentée d'îlots de végétation;
- Borne de recharge pour voiture électrique et cases réservées pour personnes avec un handicap;
- Éclairé;
- Muni d'un horodateur;
- Complémentaire au:
 - Stationnement public réaménagé de la STQ (env. 150 cases);
 - Stationnement public réaménagé près de l'ancien bureau de poste (env. 25 cases);
 - Stationnement public sur rue (réaménagement de la rue Saint-Laurent);
 - Stationnement public prévu près de la station de pompage (env. 50 cases)

- Accès véhiculaire derrière la nouvelle gare à partir de la rue Saint-Laurent;
- Accès véhiculaire (autobus) le long du quai;
- Accès véhiculaire central pour permettre les installations ponctuelles et temporaires (ex. chapiteau, scène, toilettes amovibles) et pour permettre l'accès et l'entretien de la chambre souterraine des pompes et surfaces extérieures;
- Barrière amovible à chaque accès véhiculaire près de la rue Saint-Laurent;
- Surface dure en pavés de béton;
- Allée de circulation piétonne nord-sud et est-ouest au sein de l'espace en pavés de béton aussi;
- Accès piétonnier entre l'aire de stationnement et les 2 allées de circulation à proximité;
- Large allée piétonnière le long de la rue Laurier pour accéder à la nouvelle gare à partir de la rue Saint-Laurent, avec abribus

- Espace naturel servant de compensation sur le plan environnemental;
- Aménagements légers;
- Possibilité de déposer des bancs «bateaux» inspirée de l'époque des passeurs et canotiers;
- Mobilier urbain complémentaire (ex. poubelles, supports à vélos)



BIENTÔT

Le quai en 2016